

1 2 7 8 3

1979,03,28

RENONCIATION

par

MARIE JEANNE DUROCHER

dans la

SUCCESSION HILAIRE GAGNE

L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE-DIX-NEUF, le vingt-huit mars;  
DEVANT Me MARC ANDRE JOYAL, notaire à Drummondville, province  
de Québec;

COMPARAIT:

DAME MARIE-JEANNE DUROCHER, veuve non-remariée d'Hilaire  
Gagné, demeurant à St-Cyrille de Wendover, comté de Drummond;

LAQUELLE a déclare:

- 1.- Que son époux, Hilaire Gagné, en son vivant, contracteur,  
demeurant à St-Cyrille de Wendover, comté de Drummond, est  
décédé à Drummondville, le 5 février 1979, sans avoir fait  
de testament;
- 2.- Le dit Hilaire Gagné avait épousé en secondes noces, la  
comparante, sous le régime de la séparation de biens, suivant  
un contrat de mariage reçu devant le notaire soussigné, le  
30 aout 1974 et dont une copie est enregistrée au bureau de  
la division de Drummond, sous le numéro 209 926 et au bureau  
de la division d'enregistrement de Richmond, sous le numéro  
107 196;
- 3.- Le dit Hilaire Gagné a laissé comme seuls héritiers légaux,  
son épouse, la comparante, pour UN-TIERS (1/3) et ses enfants,  
issus de son premier mariage, à dame Gilberte Boisjoli, savoir:  
René Gagné, Huguette Gagné-Dalgos, Gaston Gagné, Michel Gagné,  
Pierre Gagné, Benoit Gagné, Denis Gagné et Jean-Paul Gagné  
pour DEUX-TIERS (2/3) indivis;
- 4.- Qu'aucun autre enfant n'est né du mariage de mon époux,  
à dame Gilberte Boisjoli et de notre mariage, qui lui ait  
survécu ou qui lui ait décédé, laissant des enfants;

Par les présentes, la comparante renonce purement et simplement  
à la succession de son dit époux;



1020326139

Division d'enregistrement - DRUMMOND  
Je certifie que ce document a été enregistré

Ce 79-04-04 - 12:10  
année mois jour heure minute

sous le numéro

245173

*Michelle Sébastien*  
Registreur

*ay. SB.*

La comparante déclare de plus qu'elle n'a fait aucun acte d'héritité, qu'elle n'a pas accepté la dite succession ni tacitement ni expressément et qu'elle n'a rien diverti à son profit des états de cette succession;

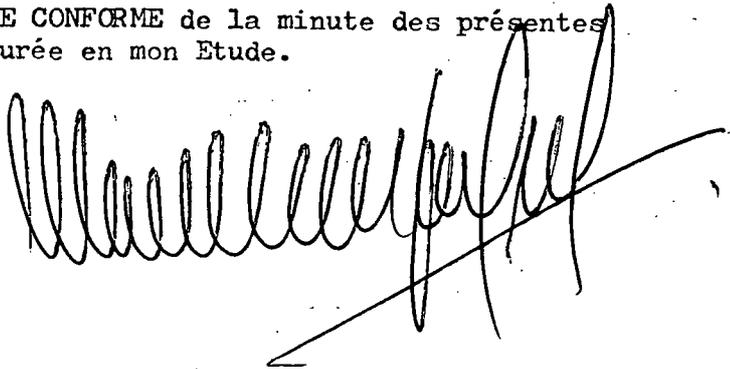
↑

DONT ACTE à Drummondville, sous le numéro douze mille sept cent quatre-vingt-trois (12 783);

LECTURE FAITE, la comparante signe en présence du notaire soussigné;

(SIGNE) Marie Jeanne D. Gagné  
" MARC ANDRE JOYAL, notaire

COPIE CONFORME de la minute des présentes  
demeurée en mon Etude.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Marie Jeanne D. Gagné', written over a diagonal line.